

La Mauricie à l'âge du fer

Denise Bécharde et Benoît Gauthier

Numéro 45, automne 1989

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/602ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)

1923-2543 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Bécharde, D. & Gauthier, B. (1989). La Mauricie à l'âge du fer. *Continuité*, (45), 10–11.



La mise en valeur des forges Radnor nécessitera trois saisons d'opérations archéologiques. Vue du secteur industriel en 1983. (photo: Centre de recherches en études québécoises, U.Q.T.R.)

Grâce à la sidérurgie, la Mauricie est dotée d'un patrimoine industriel remontant à près de deux cents ans, qui n'a d'équivalent dans aucune autre région du Québec. Disséminé dans un espace essentiellement rural, l'héritage sidérurgique figure aujourd'hui dans la problématique d'aménagement du territoire en ce que le développement de son remarquable potentiel profitera aux industries culturelle et touristique de la région.

Au temps fort de l'activité, la sidérurgie a contribué à l'aménagement du territoire en facilitant, entre autres, l'avance du front pionnier et le développement de l'infrastructure de transport. Sa contribution à la formation de l'espace régional est incontestable. De l'ouverture des forges du Saint-Maurice à la fermeture des forges Radnor, la sidérurgie a joué un rôle moteur, participant à l'identité même de la Mauricie, vouée dès son premier souffle à l'exploitation de ses multiples ressources naturelles.

Cours d'eau et forêt assuraient l'existence de l'industrie car la présence du minerai de fer dans le sol mauricien n'aurait pu à elle seule justifier la construction de hauts fourneaux. Ici et là aux abords de cours d'eau, en pleine forêt ou à travers champs, se trouvent des témoins de cette activité industrielle qu'on souhaite intégrer dans la vie culturelle active du Québec.

La Mauricie à l'âge du fer

L'industrie sidérurgique, qui a façonné l'identité de la région mauricienne, est au centre d'un vaste projet d'interprétation et de mise en valeur.



Aux forges Radnor, ce bâtiment, qu'on présume être la résidence des derniers dirigeants de l'entreprise, sera rénové pour répondre à de nouvelles fonctions. (photo: Centre de recherches en études québécoises, U.Q.T.R., 1983)

LES PARTENAIRES

La Société Saint-Jean-Baptiste de la Mauricie et l'Université du Québec à Trois-Rivières, avec la collaboration du ministère des Affaires culturelles, ont amorcé officiellement le projet de mise en valeur en 1984. La Corporation pour le patrimoine sidérurgique de la Mauricie fut fondée en 1988, entraînant de nouveaux partenaires dans le dossier, membres municipaux, corporatifs et individuels. Les réalisations principales furent des prospections archéologiques sur quatre sites, un plan quinquennal de recherches historiques et un plan directeur de mise en valeur.

HISTORIQUE

L'activité sidérurgique en Mauricie remonte aux années 1730 quand fut édifié le complexe industriel des forges du Saint-Maurice. Mises en chantier en 1798, les forges de Batiscan furent abandonnées après une quinzaine d'années d'activité. Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, la sidérurgie mauricienne connut un nouvel essor grâce surtout à l'impulsion donnée par la construction ferroviaire et les débuts de l'industrialisation. Les forges du Saint-Maurice augmentèrent leur production et de nouvelles entreprises ouvrirent leurs portes: les forges Radnor en 1853 et les forges l'Islet en 1856. Puis, à la fin des années 1860, on construisit un haut fourneau à Saint-Tite et un autre à Saint-Pie-de-Guire sur la rive sud du Saint-Laurent. Entre 1878 et 1883, presque tous ces établissements furent abandonnés, dont les forges Grondin ouvertes en 1878. Seul le haut fourneau de Rad-

nor demeura actif. En 1880 s'ajoutèrent les forges de Drummondville. Ces deux établissements fermèrent définitivement leurs portes en 1910 et 1911, ce qui mit un terme à près de deux siècles d'activité sidérurgique dans la région de la Mauricie-Bois-Francis.

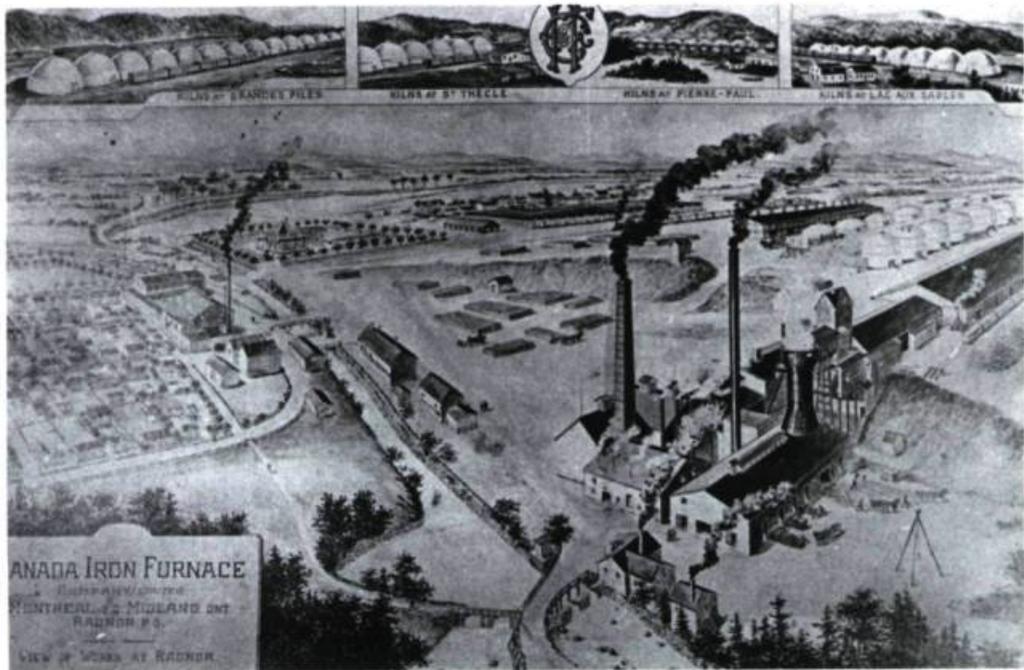
Berceau de l'industrie lourde au Canada, la Mauricie fut, à l'échelle québécoise, le principal foyer de l'activité sidérurgique. On y exploitait principalement des dépôts de minerai de fer de surface, communément appelé fer des marais, qui se trouvaient disséminés dans les zones marécageuses de la région. Le minerai était fondu dans des hauts fourneaux, presque tous construits en maçonnerie, qui utilisaient du charbon de bois comme combustible et du calcaire comme fondant. Les mécanismes de ces usines étaient actionnés par l'énergie hydraulique. Jusque dans les années 1850 on y fabriquait surtout

des poêles, des équipements de moulin, du fer pour les forgerons, des chaudières à potasse et une foule d'articles d'usage domestique. En raison de sa malléabilité et de sa résistance, la fonte au charbon de bois produite en Mauricie a servi dès cette époque à la fabrication des roues de train. À compter de 1865, la production de ces roues se déplaça vers les fonderies situées près des ateliers de construction et d'entretien du matériel ferroviaire, plus particulièrement à Montréal. Jusqu'à leur abandon au début du XX^e siècle, les hauts fourneaux de la région se sont spécialisés dans l'approvisionnement de ces fonderies en fonte brute.

Benoît Gauthier

Historien-chercheur au Centre de recherches en études québécoises de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Vue générale du complexe industriel des forges Radnor à Saint-Maurice vers 1900. (photo: Archives Brevages Radnor Ltée)



La Corporation s'est donné le mandat de faire connaître le patrimoine sidérurgique dans sa dimension régionale. Concrètement, elle travaille à sauvegarder et à mettre en valeur six sites sidérurgiques répartis dans autant de municipalités, et qui ont pris une part active à l'organisation du territoire. L'apport au développement régional et le rapport nature-industrie sont au cœur de l'interprétation du phénomène sidérurgique qui sera à découvrir *in situ*, à travers un réseau offrant six points d'intérêt différents et autonomes, conçus en complémentarité avec le Parc historique national Les Forges du Saint-Maurice.



Vue de l'embrasure de la soufflerie du haut fourneau Grondin en 1976. (photo: Service canadien des parcs, Jean Bélisle)



Vestige architectural unique au pays, le haut fourneau des forges Grondin, à Saint-Boniface-de-Shawinigan, a été classé en 1987 et sera consolidé, éventuellement, en 1990. (photo: Centre de recherches en études québécoises, U.Q.T.R., 1983)

Les municipalités concernées ont manifesté leur intention de mousser le développement du site de leur territoire en l'inscrivant dans leurs plans d'urbanisme respectifs. Quant aux municipalités régionales de comté, elles ont déjà pris en considération le patrimoine sidérurgique dans leurs schémas d'aménagement. Le potentiel est réel. La volonté du milieu est manifeste. Tout est en branle pour implanter le réseau de «La Mauricie à l'âge du fer». En maître d'oeuvre responsable, la Corporation a opté pour des priorités d'action qui lui permettent d'avancer au rythme des ressources disponibles.

LE PROGRAMME

La sauvegarde du haut fourneau des forges Grondin constitue l'une des priorités. Ce vestige architectural unique au Canada est en effet sérieusement menacé. Témoin remarquable de la technique de fonte au charbon de bois, le haut fourneau Grondin est un bien culturel classé depuis 1987. La responsabilité de sa consolidation relève donc du ministère des Affaires culturelles (MAC). Le Ministère devrait répondre favorablement à une requête signée conjointement par la municipalité de Saint-Boniface-de-Shawinigan, la Société Saint-Jean-Baptiste locale et la Corporation, faisant en sorte que les travaux de consolidation débutent au cours de 1990. Ces travaux seront précédés des analyses requises et de l'élaboration d'options devant assurer la protection du vestige à moyen terme. L'option retenue devrait considérer les éléments de l'architecture, du génie civil et de l'archéologie.

Le haut fourneau Grondin est le seul vestige qui nécessite une intervention immédiate. Quoiqu'envahis par la végétation, les autres sites ne connaissent pas une situation si précaire. Leurs vestiges recouverts jouissent d'une certaine protection tant et aussi longtemps qu'il n'y aura pas de modification dans l'utilisation des lieux. Les sites des forges sont actuellement déclarés zones vertes, non cultivables, et font l'objet d'études en vue d'un classement par le MAC.

Au chapitre de la mise en valeur, la priorité revient au site des forges Radnor. Le développement s'échelonne ici sur quatre années, dont la première serait celle en cours. Cette mise en valeur est la plus imposante du réseau. Elle nécessitera trois saisons d'opérations archéologiques pendant lesquelles il sera possible, pour le grand public, de visiter le site. Un centre d'interprétation sera construit éventuellement dans le secteur des vestiges industriels. À l'entrée du site, un bâtiment patrimonial, qu'on présume être la résidence des derniers dirigeants de l'entreprise, sera rénové pour répondre à de nouvelles fonctions: accueil, interprétation, exposition.

Au terme de cette vaste entreprise, les forges Radnor deviendront un lieu historique animé. Les forges Grondin offriront un point d'attrait national; celles de l'Islet, un chantier-école de fouilles archéologiques ouvert au public et celles de Batiscan, une base historique récréative. Enfin, des centres d'interprétation sur des thèmes spécifiques, carbonisation du bois et extraction minière, seront édifiés à Grandes-Piles et au lac à la Tortue.

Denise Béchar

Coordonnatrice de la Corporation pour le patrimoine sidérurgique de la Mauricie.